

06-83

Pour diffusion immédiate  
Le 22 août 2006

## **LE GOUVERNEMENT MCGUINITY FAIT EN SORTE QUE LES TRAVAILLEURS PUISSENT OBTENIR PLUS FACILEMENT DES SERVICES RELATIFS AUX NORMES D'EMPLOI**

*Tous unis pour bâtir l'Ontario*

NORTH BAY — Le gouvernement McGuinty fait en sorte que les travailleurs puissent plus facilement obtenir des renseignements sur leurs droits aux termes de la *Loi de 2000 sur les normes d'emploi* et accéder à des services pour protéger leurs droits. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui le ministre du Travail, M. Steve Peters.

« Les travailleurs peuvent maintenant obtenir des renseignements et des services au moment, à l'endroit et de la façon qui leur convient partout dans la province, a indiqué M. Peters au Centre ServiceOntario de North Bay. Ce sont là les plus récents de nombreux changements fondamentaux qui ont été apportés à la manière dont les services gouvernementaux sont conçus et fournis afin que les gens bénéficient d'un gouvernement qui fonctionne. »

Les travailleurs peuvent maintenant obtenir et présenter une demande d'indemnité relative aux normes d'emploi dans les Centres ServiceOntario de la province. Cela représente une augmentation remarquable, puisqu'il y a 63 Centres ServiceOntario comparativement aux 21 lieux où le ministère du Travail offrait précédemment ces services. Les Centres ServiceOntario fourniront aussi une vaste gamme d'autres renseignements utiles provenant du ministère du Travail, notamment des brochures sur la *Loi de 2000 sur les normes d'emploi* et la façon dont elle s'applique aux travailleurs, et des feuilles de renseignements sur divers sujets comme les heures de travail, le congé d'urgence, le congé familial pour raison médicale ainsi que des renseignements à l'intention des jeunes travailleurs.

M. Peters a également annoncé ce qui suit :

- Une nouvelle Trousse d'auto-assistance aide les travailleurs à régler avec leur employeur les questions touchant aux normes d'emploi sans avoir à présenter une demande.
- Les travailleurs peuvent maintenant présenter une demande d'indemnité relative aux normes d'emploi en ligne, 24 heures sur 24, sept jours sur sept, sur le site Web du ministère : <http://www.labour.gov.on.ca/french/es/claim/index.html>.
- Un formulaire de demande et un guide simplifiés que les employés peuvent plus facilement comprendre et remplir et qui peuvent être téléchargés depuis le site Web du ministère.
- Le Centre provincial des demandes d'indemnités à Sault Ste. Marie chargé de traiter les demandes d'indemnité relatives aux normes d'emploi dans la province.

Le gouvernement offre aussi des renseignements sur les normes d'emploi dans 23 langues différentes.

« Les Ontariens du Nord ont désormais accès à 32 Centres ServiceOntario dans leur région, dont celui qui est situé ici, à North Bay, a ajouté M<sup>me</sup> Monique Smith, députée provinciale de Nipissing. Le gouvernement McGuinty contribue à renforcer les collectivités du Nord en permettant aux employés et aux employeurs d'obtenir facilement des renseignements et des services gouvernementaux. »

La liste des Centres ServiceOntario se trouve sur le site Web du ministère de même que sur le site du Portail d'information sur les milieux de travail : [www.serviceontario.ca/workplacegateway](http://www.serviceontario.ca/workplacegateway). On peut également l'obtenir en communiquant avec le Centre d'information sur les normes d'emploi au 416 326-7160, ou au 1 800 531-5551 sans frais depuis n'importe où au Canada. Les travailleurs peuvent également envoyer leur demande par télécopieur directement au Centre provincial des demandes d'indemnité de Sault Ste. Marie au 1 888 252-4684, ou par la poste à l'adresse suivante : 70 Foster Dr, bureau 480, Sault Ste. Marie, ON P6A 6V4.

« Grâce à ServiceOntario, il est plus facile et plus pratique d'avoir accès à un large éventail de services gouvernementaux et de renseignements en ligne, en personne ou par téléphone, a précisé M. Peters. Ensemble, nous aidons les travailleurs à connaître leurs droits et leurs devoirs en vertu de la loi. »

-30-

Renseignements :  
Susan McConnell  
Bureau du ministre  
416 326-7710  
416 606-8303 (cellulaire)

Lionel Tona  
Ministère du Travail  
416 326-1407

*Available in English*

[www.labour.gov.on.ca](http://www.labour.gov.on.ca)